

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
 Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

L'an deux mille dix-huit, le 17 Octobre 2018 à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 9 Octobre 2018 se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX.

Étaient présents : M. LEROUX, M. LECHEVALIER, Mme PEPIN, M. ROUSSEL, Mme DUTILLOY, M. GLATRE, Mme JACQUEMIN, M. RIFFLET, Mme ROSA, M. CANTELOUP, M. TIMON, M. BOURDAIS, Mme WAGNER, M. BOISSY, Mme Sylvie CABOT, Mme SIMON, M. MARE, M. MOTTIN, Mme MAQUAIRE, M. MAUVIEUX, Mme KOUZIAEFF, M. ANSART, M. MINARD, M. MANCEL, M. DESPLANQUE, Mme MONLON, M. MOUCHEL, M. VOSNIER, M. CARTIER, M. LEFRANCOIS, M. AUBE.

Secrétaire de séance : Mme JACQUEMIN.

Procurations : M. DARMOIS à Mme DUTILLOY, M. PARIS à M. CANTELOUP, Mme Brigitte CABOT à M. RIFFLET, M. CRIBELIER à Mme JACQUEMIN, Mme DUVAL à M. ROUSSEL, M. CLERET à M. LECHEVALIER, Mme ROULIN à Mme PEPIN, Mme MOUNIER à M. LEROUX, Mme LOPES DUARTE à Mme ROSA.

Excusé : Mme ROTHACKER.

Absents : Mme BOCQUET, Mme IDRISSE, M. LEFORT, Mme PLATA, Mme DELAMARE.

N°	Objet
	FINANCES - FISCALITE
1	Marché de travaux pour la construction du cinéma multisalles - Attribution
2	Défraiement d'un stagiaire
3	Attribution d'une aide aux communes sinistrées de l'Aude

N° 158 (1) – Marchés de travaux pour la construction du cinéma multisalles - Attribution

Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
 Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

La Ville de Pont-Audemer a lancé une consultation en appel d'offres ouvert pour la construction d'un cinéma multisalles. L'appel d'offres ouvert a été lancé le 20 mars 2018.

Le marché est décomposé en 12 lots :

Lot	Désignation
1	Structure béton / charpente métallique
2	Couverture + Etanchéité
3	Vêtements
4	Menuiseries extérieures + métallerie
5	Plâtrerie cloisons – menuiseries intérieures – plafonds suspendus
6	Revêtements sols et murs + peinture
7	Chauffage – ventilation – climatisation + plomberie
8	Electricité courants forts et faibles
9	Ascenseurs
10	Voirie réseaux divers + espaces verts
11	Scénographie
12	Fauteuils

Le 13 juillet 2018, les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé :

- de déclarer infructueux ou sans suite les lots ci-après :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>décision</i>
1	Structure béton / charpente métallique	infructueux
2	Couverture + Etanchéité	Sans suite
3	Vêtures	infructueux
4	Menuiseries extérieures + métallerie	infructueux
5	Plâtrerie cloisons – menuiseries intérieures – plafonds suspendus	infructueux
6	Revêtements sols et murs + peinture	infructueux
7	Chauffage – ventilation – climatisation + plomberie	infructueux
8	Electricité courants forts et faibles	Sans suite

- d'attribuer les lots ci-après :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Décision d'attribution</i>
9	Ascenseurs	Entreprise OTIS pour un montant de 23 900.00 € HT
10	Voirie réseaux divers + espaces verts	Entreprise LE FOLL pour un montant de 141 590.22 € HT variante 1 comprise
11	Scénographie	Entreprise TACC pour un montant de 341 818.37 € HT

- De relancer en appel d'offres ouvert, en ouvrant aux variantes, les lots ci-après :

Lot	Désignation
001	STRUCTURE BETON / CHARPENTE METALLIQUE
004-2	METALLERIE
005-1	PLATRERIE CLOISONS - PLAFONDS SUSPENDUS
005-2	MENUISERIES INTERIEURES
006-2	PEINTURE
007-1	CHAUFFAGE-VENTILATION-CLIMATISATION
007-2	PLOMBERIE
008	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

- De relancer en marché à procédure adaptée avec négociation (suivant article 22 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016) en ouvrant aux variantes les lots ci-après :

Lot	Désignation
002	COUVERTURE + ETANCHEITE
003-1	BARDAGES METALLIQUES
003-2	BARDAGE ET PLAFOND BOIS
004-1	MENUISERIES EXTERIEURES

006-1	REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
-------	--------------------------

La procédure d'appel d'offres ouvert a été relancée le 19 juillet 2018 pour les lots ci-après :

Lot	Désignation
001	STRUCTURE BETON / CHARPENTE METALLIQUE
004-2	METALLERIE
005-1	PLATRERIE CLOISONS - PLAFONDS SUSPENDUS
005-2	MENUISERIES INTERIEURES
006-2	PEINTURE
007-1	CHAUFFAGE-VENTILATION-CLIMATISATION
007-2	PLOMBERIE
008	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

Le 14 septembre 2018, les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé :

- de déclarer le lot n°4-2- métallerie - infructueux en l'absence d'offre remise pour ce lot
- de lancer un marché négocié sans publicité en application de l'article 30-I-2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 pour le lot n°4-2 métallerie
- de mettre en analyse les offres des lots n°1, 5-1, 5-2, 6-2, 7-1, 7-2 et 8
- d'attribuer le lot 12 – Fauteuils – à l'entreprise QUINETTE GALLAY RENAISSANCE pour un montant de 118 228.00 € HT

Vu les rapports d'analyses technique et financière,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 13 juillet 2018,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 14 septembre 2018,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 16 octobre 2018,

Attribuant les marchés aux entreprises et suivant les montants ci-après :

Lot	Désignation	Entreprises	Montant HT	Options/variantes HT
01	Structure béton charpente métallique	CMEG / OMS	2 094 054.92 €	(3) -1 817.76 €
04-2	Métallerie	<i>Poursuite des négociations</i>		
05-1	Plâtrerie cloisons plafonds suspendus	Sarl D3A	698 741.59 €	/
05-2	Menuiseries intérieures	JPV Bâtiment	136 118.72 €	/
06-2	Peinture	K14 Peinture	62 511.12 €	/
07-1	Chauffage ventilation climatisation	SANICHAUFFAGE	627 996.20 €	/
07-2	Plomberie	LEBLANC	65 029.00 €	/
8	Electricité courants forts et faibles	EIFFAGE	339 900.00 €	/

S'agissant des marchés à procédure adaptée, l'attribution fera l'objet d'une décision du Maire pour les contrats suivants :

Lot	Désignation
002	COUVERTURE + ETANCHEITE
003-1	BARDAGES METALLIQUES
003-2	BARDAGE ET PLAFOND BOIS
004-1	MENUISERIES EXTERIEURES
006-1	REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,*

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de construction du cinéma multisalles avec les entreprises et pour les montants ci-dessous :

Lot	Intitulé	Entreprises	Montant HT	Options/variantes HT
01	Structure béton charpente métallique	CMEG /OMS ZA de Cardonville Rue Compagnie D 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE	2 094 054.92 €	(3) -1 817.76 €
04-2	Métallerie	<i>Poursuite des négociations</i>		
05-1	Plâtrerie cloisons plafonds suspendus	Sarl D3A 11 rue des Grands Prés ZAE des Pointes	698 741.59 €	/

		60230 CHAMBLY		
05-2	Menuiseries intérieures	JPV Bâtiment 590 rue Jacques Monod BP 1720 27017 EVREUX Cedex	136 118.72 €	/
06-2	Peinture	K14 Peinture 112 rue de Lebisey 14000 CAEN	62 511.12 €	/
07-1	Chauffage ventilation climatisation	SANICHAUFFAGE Bd de l'Expansion ZI Sud 61200 ARGENTAN	627 996.20 €	/
07-2	Plomberie	LEBLANC 550 rue de Gaillon 27500 PONT-AUDEMER	65 029.00 €	/
8	Electricité courants forts et faibles	EIFFAGE Energie Avenue du Cantipou BP 12 76700 HARFLEUR	339 900.00 €	/
9	Ascenseurs	OTIS Rue Michel Poulmarch 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY	23 900.00 €	/
10	VRD espaces verts	LEFOLL 109 Rue des Doutes 27500 CORNEVILLE SUR RISLE	138 048.72 €	3 541.50 €
11	Scénographie	TACC 30 rue Mozart 92110 CLICHY	341 818.37 €	/
12	Fauteuils	QUINETTE GALAY RENAISSANCE 240 Rue de Rosny 93108 MONTREUIL	118 223.00 €	/

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents concourant au bon aboutissement du projet de construction du cinéma multisalles

N° 159 (2) – Défraiement d'une stagiaire

Une stagiaire effectue un stage dans notre collectivité pour une période prévue entre le : 7 octobre 2018 et le 28 juin 2019.

Celle-ci sera affectée au Service Communication, dans le cadre de son Bac + 3 Chefs de projets événementiels.

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 article 27 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,

Une prise en charge de défraiement est proposée à hauteur de 15% du plafond sécurité sociale soit 3.75 € par heure – Gratification mensuelle lissée sur la totalité de la période.

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,*

- **VERSE** une indemnité lissée à Mademoiselle LEROY Charlotte – 32 rue des Arsins 76000 ROUEN à signer tous les documents nécessaires et actes se rattachant à ce dossier.

N° 160 (3) – Attribution d'une aide aux communes sinistrées de l'Aude

Suite aux évènements liés aux pluies torrentielles tombées à la mi-octobre dans l'Aude, certaines communes, ainsi que les habitants sont fortement sinistrés.

L'aide sera versée à une association qui se chargera de répartir les aides.

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,*

- **ATTRIBUE** une aide de 10 000 € aux communes de l'Aude qui ont été sinistrées ces derniers jours.

Fait à PONT-AUDEMER, le 17 Octobre 2018

La Secrétaire de Séance



M. Michèle JACQUEMIN

Pour extrait certifié conforme
Le Maire



Michel LEROUX
Président de la Communauté
de Communes



